



PROCES VERBAL DE LA CDTIS 56

Le 08 février 2020 à CARENTOIR

Présents : AVRIL Jean-Michel, GUILLORY André, LE BOT Joël, LE MANCHEC Joseph, PECHARD Rémy, PELTIER Jean, RAULT André, ROCHER Frédéric, TOUBLANT Jean Paul

Invité : DAGORNE Lionel, président du district arrivé en cours de réunion

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres de la CDTIS, le président ouvre la séance en reprenant l'ordre du jour.

Le programme 2019 n'a pas été bouclé complètement, certaines communes prenant ces contrôles à la légère. Dans certains cas, personne à l'accueil des contrôleurs et difficultés pour d'autres à fournir les documents administratifs indispensables au classement : formulaires remplis et signés, plans des vestiaires, AOP ... Un contact téléphonique sera établi entre les contrôleurs et les municipalités avant la visite afin d'anticiper ces problèmes. Il est bon de rappeler que seuls les terrains classés peuvent être utilisés pour les compétitions.

Le programme 2020 est remis à chacun des membres. Seront visitées toutes les installations à échéance décennale 2020 ainsi que certaines installations situées sur le même territoire dans le but d'éviter des déplacements pour chacun des terrains.

Concernant le futsal qui tend à se développer, il sera demandé à tous les clubs inscrits en championnat de disposer d'une salle classée. Mise à jour à effectuer en 2020. Une attention particulière est demandée concernant la rédaction des formulaires de confirmation ainsi que la fourniture obligatoire de l'AOP (arrêté d'ouverture au public) pour tous les terrains « d'honneur » appelé à recevoir du public, au minimum un terrain par commune.

La FFF souhaite former dans chaque ligue des « experts » (terrains en herbe, synthétiques et éclairage) pour être au plus près des besoins. Un nouveau règlement des terrains et installations est en préparation pour la fin de l'année si le timing est respecté.

L'année 2020 sera une année électorale (district, ligue, fédération), les membres de la commission devront se positionner pour poursuivre ou non leur mission.

Sincères remerciements à Frédéric ROCHER pour l'accueil et l'organisation de cette Assemblée Générale.

Le secrétaire
André RAULT

Le président
Joël LE BOT